

JUILLET 2023

BAROMÈTRE

DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS EN OCCITANIE

Quelle est la situation
des collectivités
occitanes par rapport
aux collectivités
françaises ?

SOMMAIRE

Édito **p3**

Focus sur la méthodologie
du baromètre AFL **p4**

01

Les finances
locales 2022
en Occitanie

p6

02

Un exercice 2022
différencié selon les
types de collectivités

p8

03

Les communes :
une nette tendance
à l'amélioration

p10

04

Focus
départementaux

p14

ÉDITO

Les collectivités d'Occitanie, comme leurs homologues du territoire hexagonal, pensaient que 2022 serait l'année de la sortie de crise. Mais février, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a apporté son lot de défis pour le monde local, dont les effets se sont prolongés tout au long de l'année : l'accueil des réfugiés, la hausse des prix de l'énergie, le retour d'une inflation forte et durable. Les collectivités ont su faire face à ces enjeux avec résilience, tout en maintenant les investissements nécessaires aux transitions.

Dans ces conditions, la santé financière des collectivités revêt une grande importance stratégique. Le baromètre AFL de la santé financière des collectivités, publié chaque année en juin, en dresse le panorama. Il analyse la situation d'ensemble à partir de la note attribuée à chaque collectivité prenant en compte différents ratios : solvabilité, endettement, marges de manœuvre budgétaires.

Une des conclusions de l'édition 2023 est la tendance générale à l'amélioration de la situation financière du monde local à l'échelle nationale, mais que nuancent de nombreuses trajectoires spécifiques. Pour les mettre en lumière, l'AFL publie pour la première fois une déclinaison de son baromètre à l'échelle d'une région, l'Occitanie. Riche de treize départements, elle couvre deux massifs montagneux, une façade maritime, et englobe une grande variété de collectivités, de la métropole au village, de la commune touristique à la communauté d'agglomération.

L'objet de cette déclinaison est de saisir les variations à l'œuvre dans notre région par rapport au modèle national. Ce baromètre occitan dresse un tableau de la situation globale de nos collectivités, puis s'intéresse à plusieurs situations particulières qui tranchent avec la situation nationale. Un focus, en fin de document, présente une analyse département par département.

Plusieurs enseignements se font jour à la lecture de ce baromètre : les grandes tendances n'épargnent pas notre région, par exemple le fait que les collectivités les plus grandes présentent les situations les moins favorables. Mais surtout les agrégats masquent des situations et des trajectoires aux évolutions contrastées, parfois sur des territoires voisins.

Je vous souhaite bonne lecture !



Sacha BRIAND

Président du Conseil de surveillance de l'AFL,

Vice-président chargé de la modernisation de la collectivité et des finances à Toulouse Métropole,

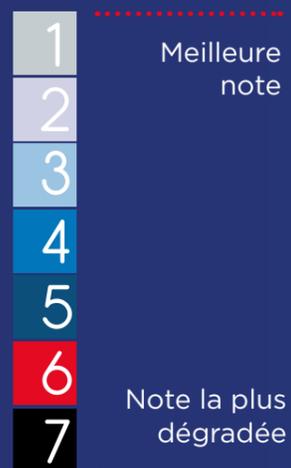
Conseiller régional d'Occitanie.

FOCUS SUR LA MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE AFL

QU'EST-CE QUE LA NOTE AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » ou « scoring » entre 1 et 7. Cette note financière repose sur les trois critères suivants :

- 1 **La solvabilité, pondérée à 55%**, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- 2 **Le poids de l'endettement, pondéré à 20%**, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- 3 **Les marges de manœuvre budgétaires, pondérées à 25%**, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).



Les agrégats budgétaires et les ratios financiers sont calculés en consolidant **les données issues des budgets principaux et des budgets annexes** (comptes de gestion) centralisés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Les données 2022 exploitées dans cette étude sont provisoires et ont fait l'objet de retraitements pour obtenir des agrégats budgétaires exploitables. Les données budgétaires consolidées n'intègrent pas les budgets annexes en M22.

Pour les besoins du baromètre, les moyennes sur 5 ans ne sont pas prises en compte, et l'ensemble des ratios sont calculés à partir des comptes 2022.

Le système de note financière appliqué avant tout octroi de crédit par l'AFL est identique à celui utilisé au moment de la demande d'adhésion.

QU'EST-CE QUE LE BAROMÈTRE AFL ?

L'ensemble des notes par collectivité ont fait l'objet de **moyennes simples** pour obtenir des agrégats sur différents périmètres (par typologie de collectivité, par entité territoriale, par année...).

C'est donc bien une mesure de la santé financière individuelle des collectivités et non pas du secteur public local dans son ensemble.

Le présent document synthétise les principaux traits notables de ces agrégats.

Par souci de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée dans ce document mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière.



01 LES FINANCES LOCALES 2022 EN OCCITANIE

Une année 2022 atypique •

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS OCCITANES PAR ANNÉE



Note : la note du Conseil régional est intégrée au calcul de l'ensemble des collectivités, mais il n'y a pas de courbe « Région » à l'échelle de l'Occitanie, l'AFL ne publiant pas de notes individuelles.

Les collectivités occitanes ont connu un exercice 2022 particulier, au même titre que leurs homologues du reste du pays. La forte inflation a eu sur les budgets locaux des effets variés : forte augmentation des dépenses d'énergie et des consommations courantes, mais aussi accroissement des produits fiscaux, notamment les recettes de TVA.

En conséquence, les mouvements en volume des dépenses comme des recettes ont atteint en 2022 des niveaux inédits.

CHIFFRES CLÉS

2,82/7

C'est la note financière moyenne des collectivités d'Occitanie en 2022, soit la meilleure depuis 2014

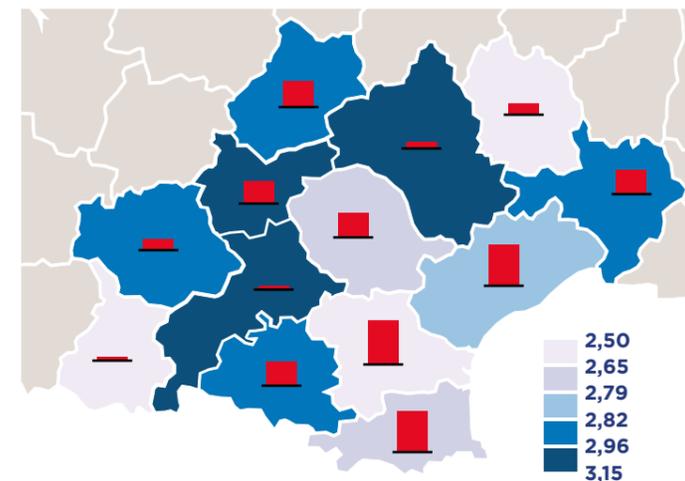
- 2,76 Communes
- 3,36 Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI)
- 2,96 Syndicats
- 2,59 Départements

De réels contrastes géographiques •

D'un département à l'autre, les disparités sont également importantes. Les contrastes observables à l'échelle du pays se retrouvent en Occitanie : la moyenne départementale des collectivités est supérieure à la moyenne nationale (2,82) dans six départements sur treize.

Toutefois, on observe que les collectivités occitanes voient leur santé financière s'améliorer plus vite que la moyenne nationale dans dix départements sur treize entre 2017 et 2022. Celles des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault, notamment, affichent une progression remarquable : alors que leurs notes moyennes étaient en 2017 supérieures respectivement de 14 et 13 % à la moyenne nationale, elles sont désormais inférieures, ce qui indique une nette amélioration de leur santé financière. Le constat peut dans une certaine mesure être étendu aux autres départements méditerranéens. Seuls les Hautes-Pyrénées, l'Aveyron et la Haute-Garonne ont vu les notes de leurs collectivités progresser moins vite que la moyenne, les collectivités des deux derniers départements affichant une situation d'ensemble plus dégradée.

MOYENNES DES NOTES ATTRIBUÉES AUX COLLECTIVITÉS D'OCCITANIE EN 2022 ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS 2017 PAR DÉPARTEMENT



2 UN EXERCICE 2022 DIFFÉRENCIÉ SELON LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

Une hétérogénéité croissante entre types de collectivités •

A l'image de ce qu'on observe en France, les collectivités d'Occitanie ont connu une relative convergence financière en 2022. Le type de collectivités le moins bien noté (les EPCI) affiche en 2022 une note supérieure de 29 % au type le mieux noté (les départements), alors que l'écart était de 42 % en 2021. La tendance de moyen terme est néanmoins à une hétérogénéité croissante : cet écart demeure supérieur à celui observé au cours des années antérieures à 2021, et on observe un écart croissant, sur cinq ans, entre les types de collectivités les mieux notés et les moins bien notés. Cette tendance à l'hétérogénéisation est plus importante en Occitanie qu'à l'échelle nationale, en raison notamment de la santé financière structurellement dégradée des EPCI.

29%

L'écart entre le type de collectivité le mieux noté et le moins bien noté d'Occitanie en 2022

- › **Les départements** demeurent le niveau de collectivité le mieux noté, avec 2,59, après le fort redressement observé l'année passée. A l'image de ce qu'on remarque à l'échelle nationale, ils connaissent en Occitanie des trajectoires diverses.
- › **Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI)** affichent une note moyenne structurellement moins bonne que les autres types de collectivités (3,36). Ils affichent néanmoins en 2022 leur meilleure note des dernières années.
- › Avec une note moyenne de 2,76, **les communes** confirment leur grande stabilité financière et poursuivent leur progression. A l'instar de ce qu'on observe dans le reste du pays, les écarts se creusent entre les différentes strates démographiques.
- › **Les syndicats intercommunaux** font preuve d'une grande stabilité également, et d'une légère tendance à la hausse (2,96).



03

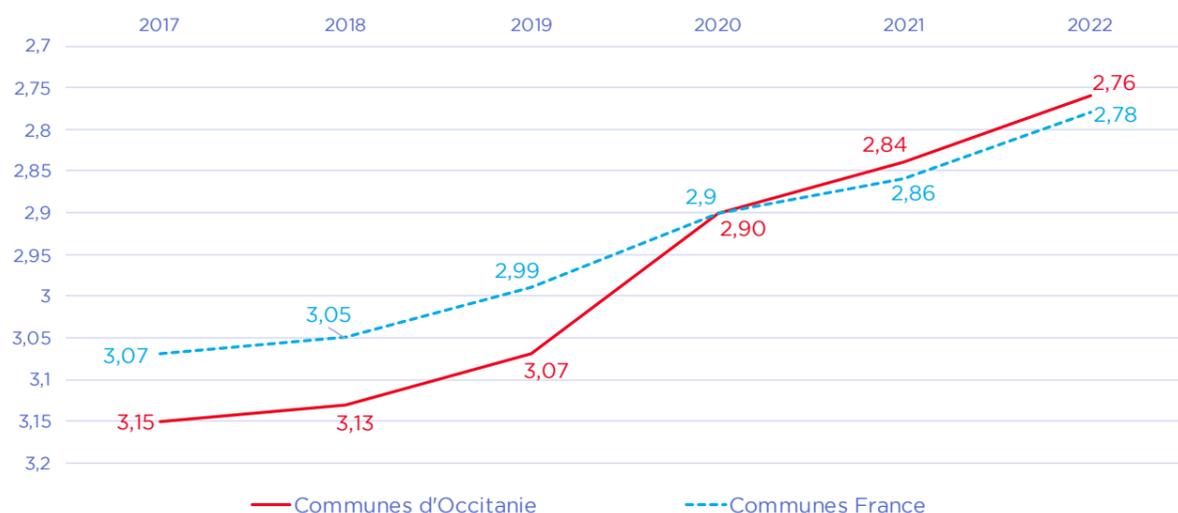
QUELQUES PARTICULARITÉS OCCITANES

Les communes : une nette tendance à l'amélioration •

Le constat est clair : la santé financière des communes occitanes s'est améliorée à un rythme nettement plus affirmé que la moyenne nationale. Depuis 2017, l'amélioration de la note moyenne des communes à l'échelle du pays est de 9,4 %. Pour les communes d'Occitanie, elle est de 12,4 %, et 2022 est le troisième exercice consécutif où elles font mieux que la moyenne nationale.

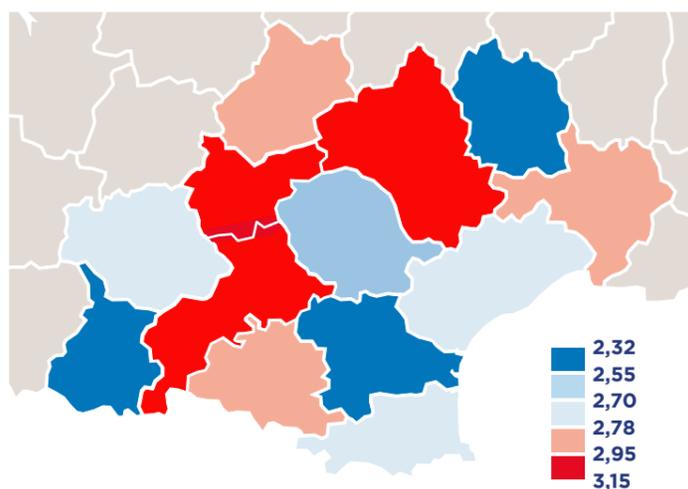
La carte des notes des communes, appréhendées département par département recoupe logiquement les observations faites sur les collectivités dans leur ensemble. Une exception néanmoins attire l'œil : dans le Gers, les collectivités prises dans leur ensemble font moins bien que la moyenne nationale. Les communes seules, en revanche, font mieux.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES D'OCCITANIE PAR ANNÉE



MOYENNES DES NOTES ATTRIBUÉES AUX COMMUNES D'OCCITANIE EN 2022 PAR DÉPARTEMENT

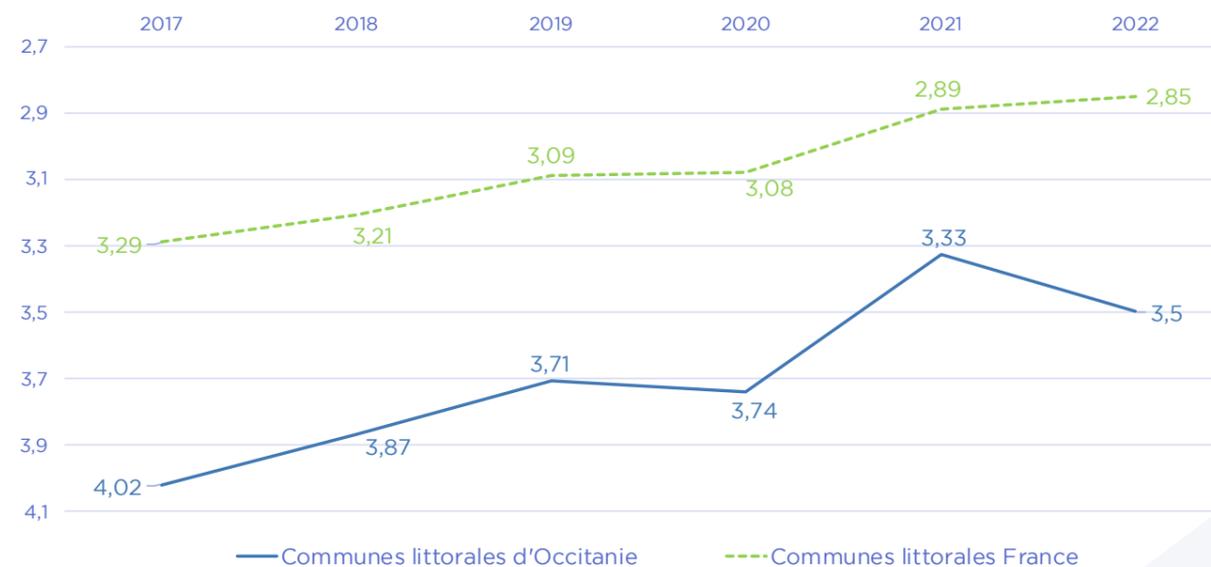
Les départements en couleurs froides font mieux que la moyenne nationale, ceux en couleurs chaudes moins bien.



Des communes littorales aux situations structurellement dégradées •

S'il est un type de communes qui ne suit pas la tendance observée dans la région, c'est bien celui des communes littorales. Alors que celles-ci, à l'échelle du pays, connaissent une amélioration globalement linéaire de leur situation financière, leurs homologues occitanes suivent un parcours nettement plus heurté, avec une nette dégradation en 2022 (3,5 contre 3,33 en 2021). Surtout, elles affichent une santé durablement dégradée. Les communes littorales du Gard (sur un très faible effectif il est vrai) présentent même une note moyenne supérieure à 4. Les communes des autres départements méditerranéens présentent aussi des situations financières difficiles.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES LITTORALES D'OCCITANIE PAR ANNÉE

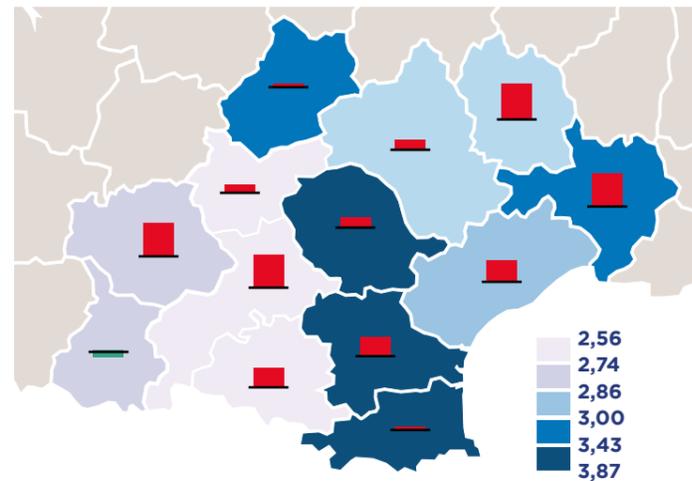


Les communes touristiques et stations classées en Occitanie : une diversité de trajectoire •

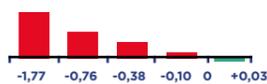
Les communes touristiques¹ et les stations classées² d'Occitanie se distinguent de leurs homologues au niveau national à deux niveaux :

- Les communes touristiques occitanes affichent dans la région une meilleure santé structurelle que dans le reste du pays. Elles ont néanmoins connu une légère dégradation en 2022, à rebours de la stabilité observée chez leurs homologues.
- A *contrario*, les stations classées de tourisme d'Occitanie connaissent une santé financière nettement dégradée par rapport aux communes touristiques de la région, mais aussi par rapport aux stations classées à l'échelle nationale. Avec une note moyenne de 3,73, elles connaissent une dégradation accusée en 2023, loin du mouvement de convergence entre communes touristiques et stations classées observé à l'échelle nationale.

MOYENNES DES NOTES ATTRIBUÉES AUX COLLECTIVITÉS D'OCCITANIE EN 2022 ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS 2017 PAR DÉPARTEMENT



Évolution de la note



Au sein même de la région, les trajectoires des communes touristiques d'un département à l'autre sont variées dans leur ampleur, le mouvement global d'amélioration a touché les différents territoires de façon très différenciée. Le contraste est vif entre les communes touristiques des Hautes-Pyrénées, dont la situation a connu une dégradation (+ 0,03 en cinq ans), et celles de Lozère ou de Haute-Garonne, qui voient leur note s'améliorer de plus de 1 point depuis 2017. De façon générale, l'amélioration des communes touristiques a été plus rapide que la moyenne nationale dans sept départements sur treize.

¹ Art. L.133-11 du Code du tourisme : « Les communes qui mettent en œuvre une politique du tourisme et qui offrent des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente, ainsi que celles qui bénéficient au titre du tourisme, dans les conditions visées au deuxième alinéa du II de l'article L.2334-7 du code général des collectivités territoriales, de la dotation supplémentaire ou de la dotation particulière identifiées au sein de la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement, peuvent être dénommées Communes touristiques ».

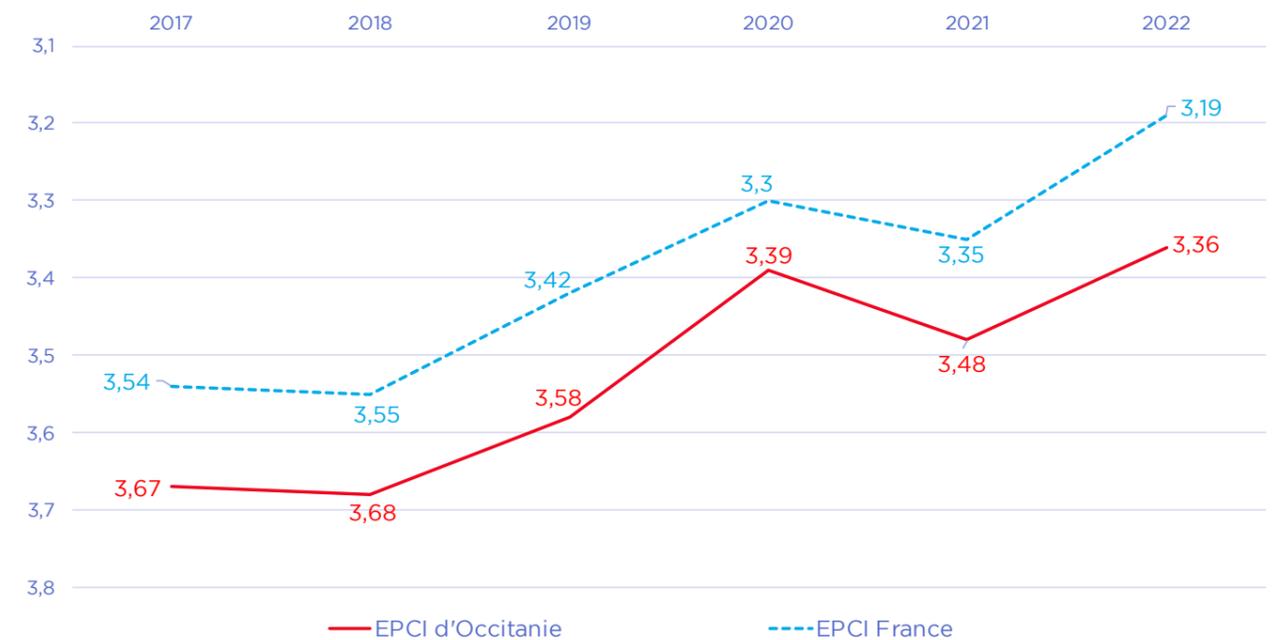
² Selon l'art. R.133-37 du Code du tourisme, outre le fait que la commune soit qualifiée de « commune touristique », pour être labellisé « station classée de tourisme » il faut qu'elle mette en œuvre, de manière pérenne, un projet ambitionnant de structurer une offre touristique d'excellence et qu'elle tienne compte des exigences du développement durable : qualité de l'accueil, transport, accessibilité, environnement respecté, etc.

Les intercommunalités d'Occitanie : une situation durablement dégradée par rapport à la moyenne nationale, des trajectoires extrêmement diverses •

Les EPCI à fiscalité propre d'Occitanie affichent une santé financière structurellement inférieure à celle des EPCI à l'échelle nationale. On constate que cette santé évolue à un rythme globalement similaire à celui observé dans le reste du pays. Le phénomène de rattrapage observé pour les communes ne s'observe pas pour leurs intercommunalités.

L'évolution de la santé financière des EPCI occitans département par département mérite attention. En l'espace de cinq ans, leur situation s'est dégradée dans trois départements, en particulier dans le Gers (+0,33) et le Lot (+0,23). A l'inverse, on note une amélioration très sensible dans les départements méditerranéens : les EPCI de l'Hérault voient leur situation s'améliorer sensiblement, de même que ceux de l'Aude. Le cas de la Lozère est un peu particulier : les EPCI y connaissent une forte hausse en cinq ans, mais le département reste en 2022, comme cinq ans auparavant, celui où leur situation est la plus dégradée.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES EPCI D'OCCITANIE PAR ANNÉE



4 FOCUS DÉPARTEMENTAUX



Château de Foix dans l'Ariège

Au sein de chaque département, les collectivités connaissent des trajectoires particulières. Dans toutes les analyses qui suivent, les mentions des intercommunalités et EPCI se limitent aux groupements à fiscalité propre et n'incluent pas les syndicats.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DE HAUTE-GARONNE PAR ANNÉE

La Haute-Garonne est le département dont les collectivités présentent la note moyenne la moins bonne de la région. Elles montrent une grande stabilité depuis trois ans. Les intercommunalités voient leur situation s'améliorer tendanciellement, mais selon une progression irrégulière.



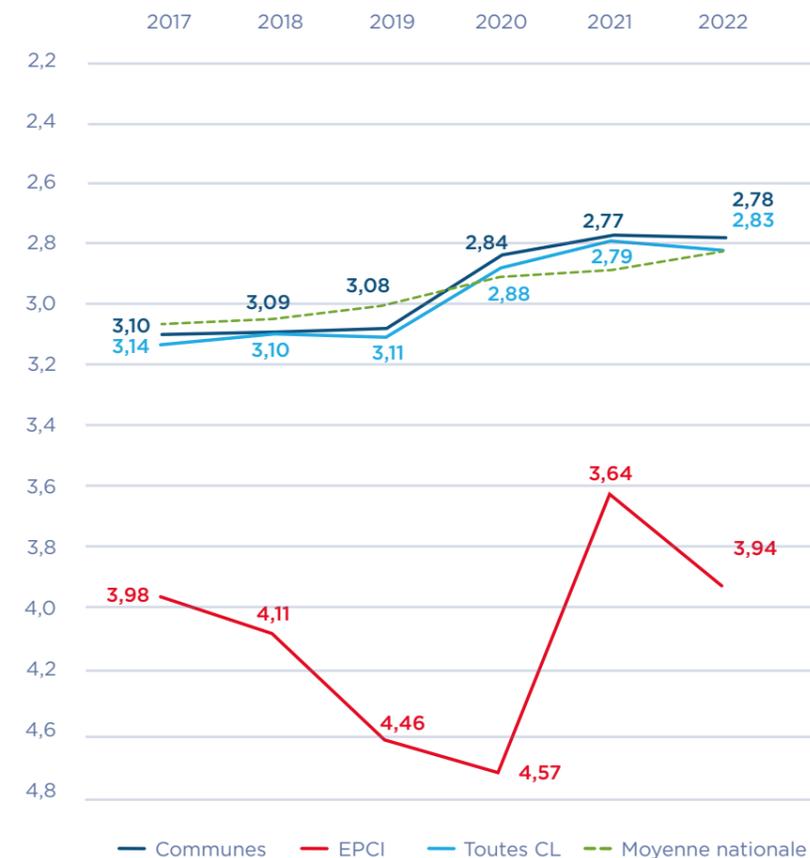
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES HAUTES-PYRÉNÉES PAR ANNÉE

L'exercice 2022 a été atypique dans les Hautes-Pyrénées par rapport à la tendance observée : la situation moyenne des collectivités (2,55), portée par les communes, connaît une inflexion après deux années d'amélioration, et se dégrade légèrement contrairement à ce qui s'observe à l'échelle nationale. La dégradation touche toutes les strates de communes sans exception, y compris celles de moins de 500 habitants. La situation d'ensemble demeure néanmoins très solide.



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DE L'ARIÈGE PAR ANNÉE

La note des collectivités ariégeoises passe cette année sous la moyenne nationale (2,83 contre 2,82) en raison d'une légère baisse en 2022. Cette baisse est le fait des communes les plus peuplées avant tout, celles de moins de 500 habitants poursuivant leur progression. Contrairement à ce qu'on observe dans la région et dans le reste du pays, les intercommunalités ont connu une nette dégradation de leur situation après le rebond observé l'année passée.



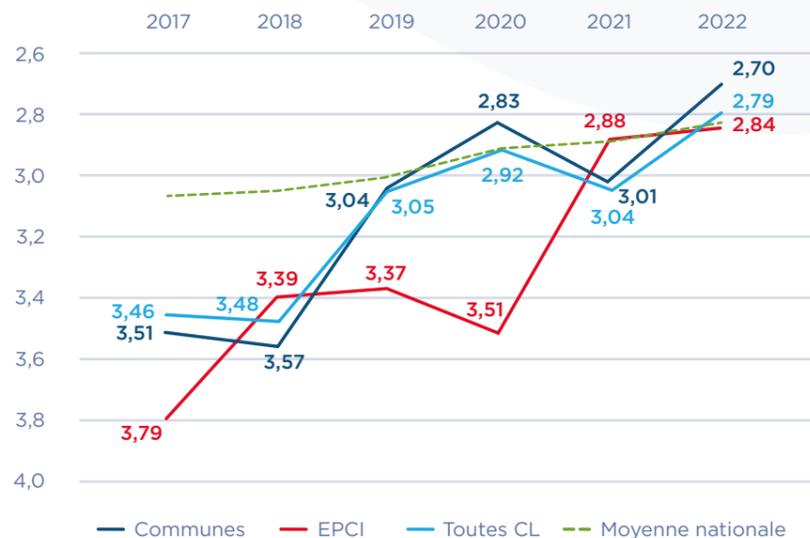
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DU GERS PAR ANNÉE

Avec une note moyenne de 2,83, les collectivités du Gers passent sous la moyenne nationale (2,82). Les communes jusqu'à 2000 habitants connaissent une grande stabilité. Ce sont essentiellement les communes les plus peuplées, et surtout les EPCI dont la situation connaît une dégradation tendancielle, qui tirent la situation globale vers le bas : le Gers est le département occitan où cette détérioration est la plus accusée.



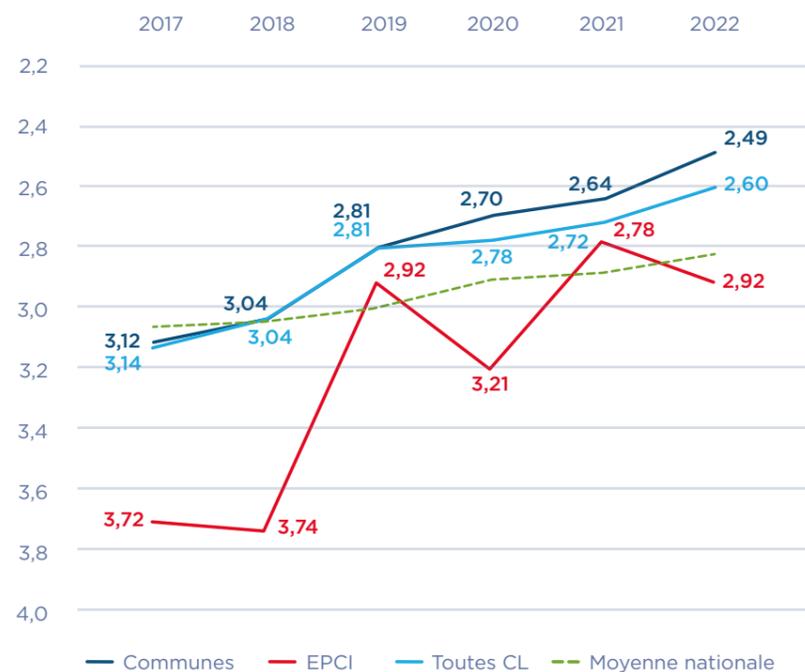
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DE L'HÉRAULT PAR ANNÉE

Après un exercice 2021 qui avait vu les communes de l'Hérault passer sous la moyenne, 2022 a vu un net redressement avec une note moyenne des communes de 2,70. Mais le département attire l'attention pour la très forte amélioration de la santé des intercommunalités, la plus importante de la région au cours des cinq dernières années : elles font désormais mieux que la moyenne nationale.



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DE L'AUDE PAR ANNÉE

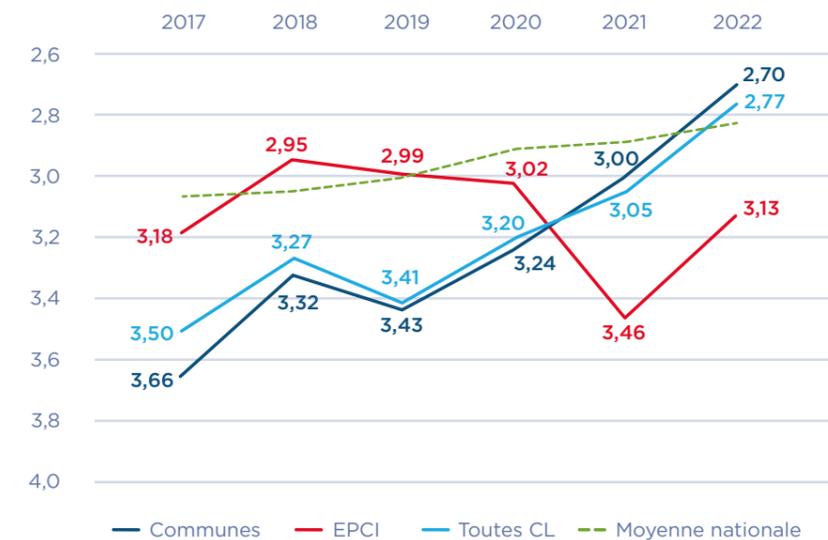
Les collectivités de l'Aude continuent d'afficher une santé financière très solide, avec une note de 2,60 pour l'exercice 2022, soit meilleure que la moyenne nationale. Les communes portent cette situation favorable, à l'exception de celles comptant plus de 10 000 habitants qui connaissent une dégradation. Les EPCI progressent fortement sur cinq ans, malgré une dégradation sur l'année écoulée.



Le SYADEN, Syndicat Audois d'Energies & Du Numérique

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES PAR ANNÉE

Les collectivités des Pyrénées-Orientales poursuivent la dynamique de très forte amélioration de leur santé financière, portées par les communes. La spécificité de l'histoire récente du département est le croisement des courbes des communes et des EPCI : jusqu'à 2021, ce sont les intercommunalités qui amélioraient la moyenne, et les communes qui la dégradaient. 2022 confirme l'évolution vers une situation plus ordinaire par rapport à ce qui s'observe dans les autres départements.



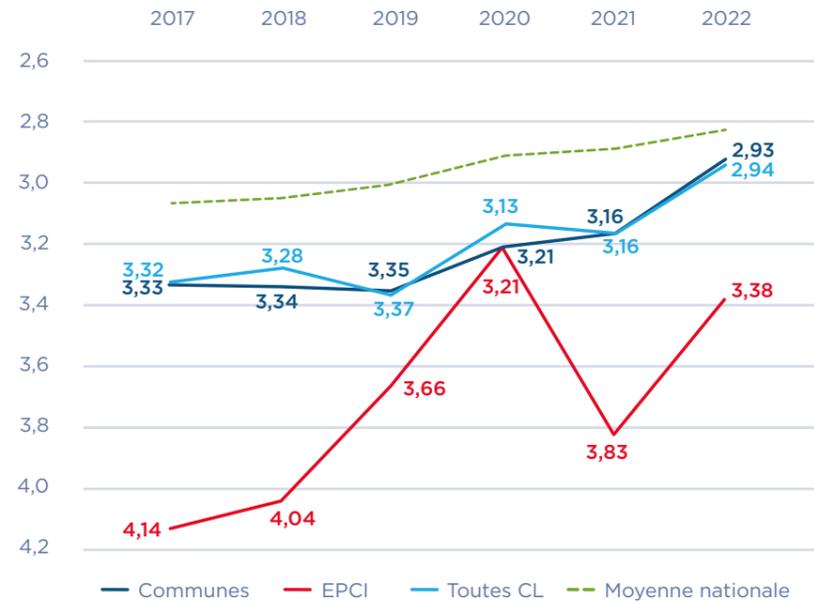
Pomérols, dans l'Hérault



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DU GARD

PAR ANNÉE

Les collectivités du Gard affichent une situation structurellement moins bonne que la moyenne nationale, même si la tendance est à un certain rattrapage. L'année 2022 a vu une nette amélioration des situations tant pour les communes que pour les EPCI, même si dans un cas comme dans l'autre chaque type fait moins bien que ses homologues à l'échelle du pays.



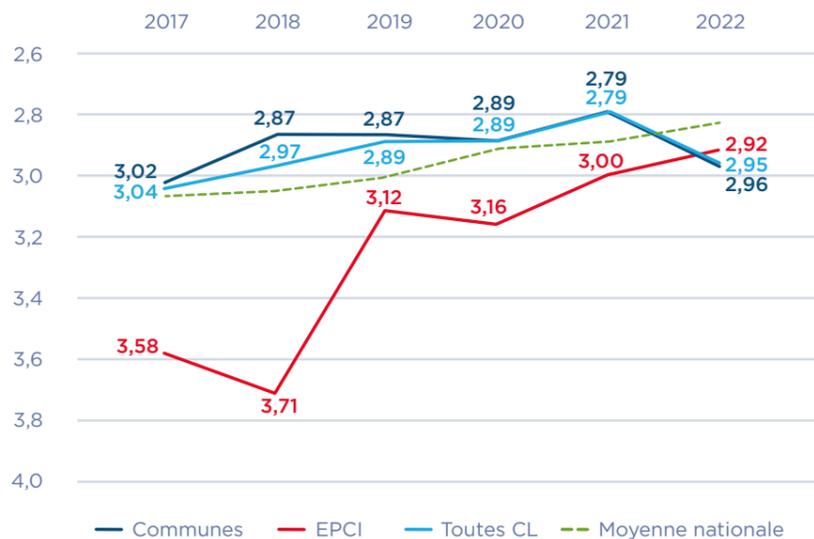
Bagnères-de-Luchon, en Haute-Garonne



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES D'AVEYRON

PAR ANNÉE

Les collectivités aveyronnaises, en 2022, font pour la première fois depuis plusieurs années moins bien que la moyenne nationale, en raison d'une dégradation nette de la note des communes. Contrairement à ce qu'on peut observer dans le reste de la région ou du pays, les plus petites communes (moins de 500 habitants) ont subi une nette dégradation qui explique ce résultat.



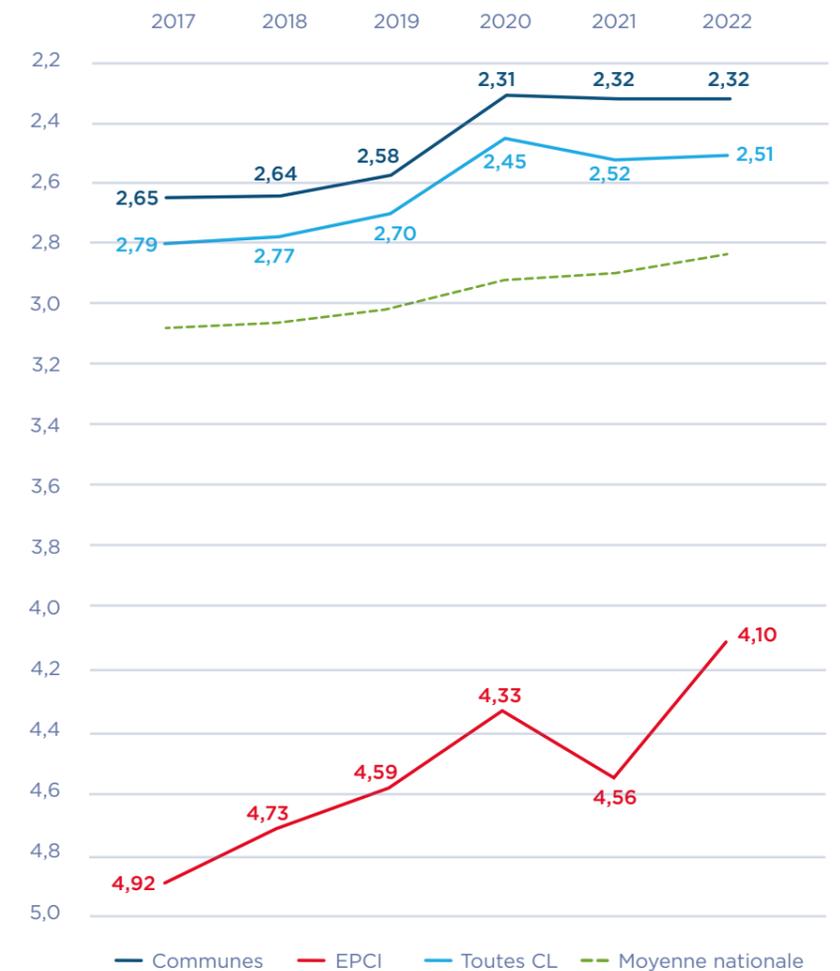
La Communauté de communes de la Ténarèze, dans le Gers



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DE LA LOZÈRE

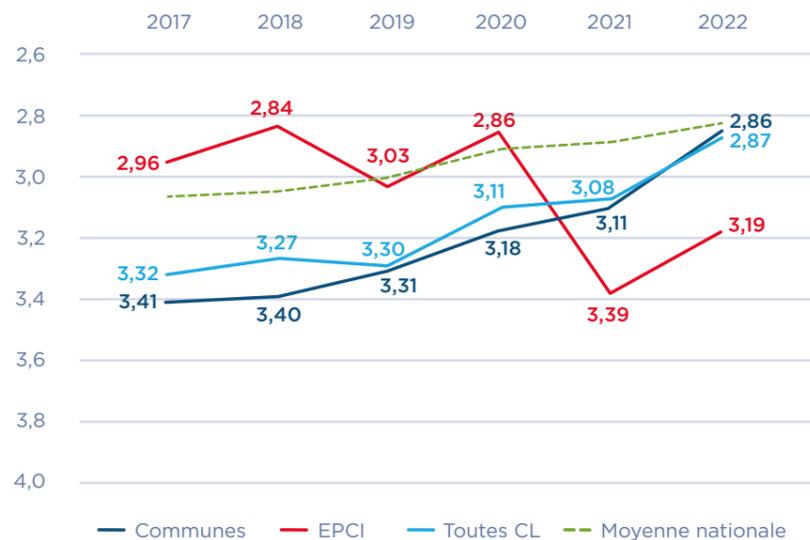
PAR ANNÉE

La Lozère est un département de très francs contrastes : les communes y sont en moyenne les mieux notées de la région, affichant une note très solide de 2,32, l'une des trois meilleures de France. En revanche la situation des EPCI est durablement dégradée : malgré une forte amélioration sur cinq ans, elle reste la plus mauvaise de la région, et parmi les plus mauvaises à l'échelle nationale.



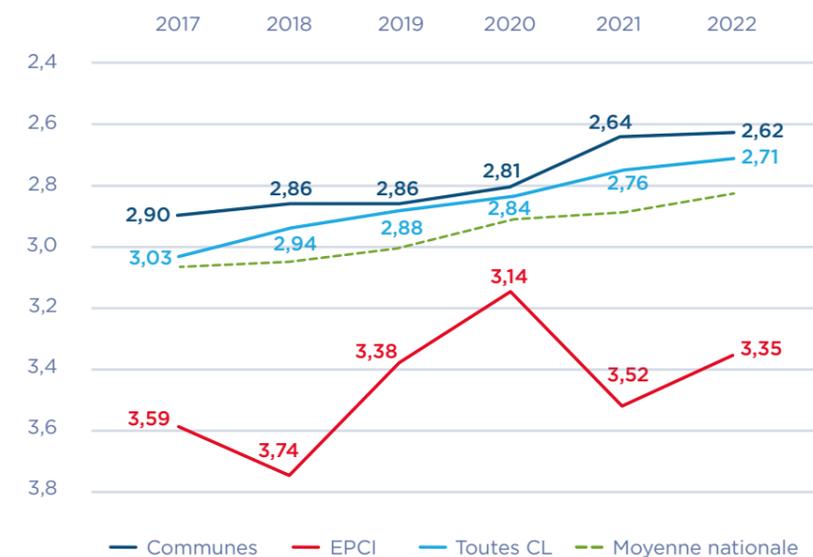
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DU LOT PAR ANNÉE

Le rattrapage opéré par les collectivités du Lot sur la moyenne depuis plusieurs années s'est confirmé cette année. Avec une note moyenne de 2,87 celles-ci s'approchent de la moyenne nationale (2,82). A l'exception des communes de plus de 10 000 habitants, toutes les strates démographiques participent à cette hausse. Les EPCI quant à eux (3,19) reviennent au niveau de la moyenne nationale après la forte chute connue en 2021.



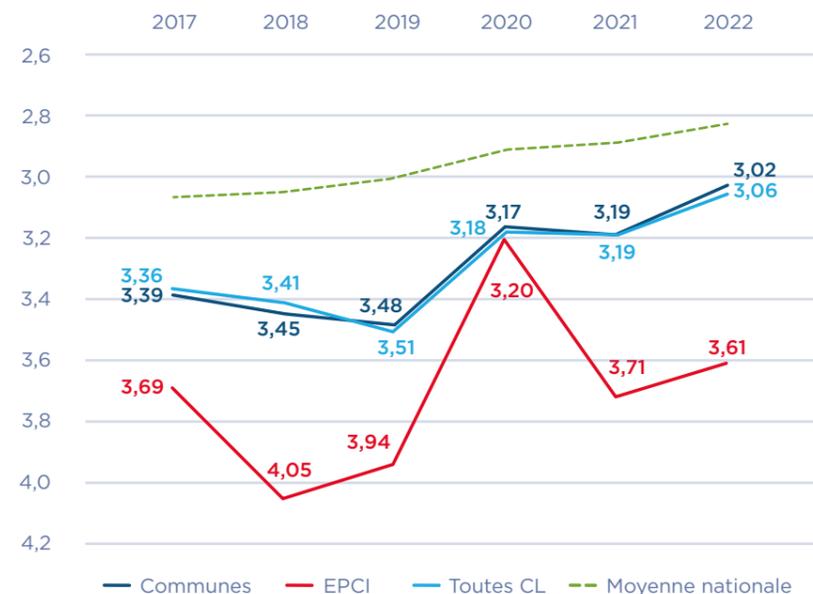
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DU TARN PAR ANNÉE

Les collectivités du Tarn confirment leur bonne santé financière, et affichent comme au cours des années précédentes une situation meilleure que la moyenne nationale. On remarque le bon maintien de la strate des communes de 3 500 à 10 000 habitants, alors que celle des communes de 500 à 3 500 habitants connaît une dégradation.



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DU TARN-ET-GARONNE PAR ANNÉE

Les collectivités du Tarn-et-Garonne présentent une situation financière structurellement dégradée par rapport à la moyenne nationale. Elles ont connu une amélioration globale en 2022 après la détérioration de 2021. Une originalité des communes du département est le fait que la strate présentant la situation la moins bonne est celle qui regroupe les communes de 3 500 à 10 000 habitants. La dynamique des EPCI est globalement similaire.



Maubourguet, dans les Hautes-Pyrénées



La vallée du Lot



À PROPOS DE L'AFL

L'AFL (Agence France Locale) est une banque publique de développement française qui a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales qui en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes. Elle porte les valeurs d'expertise, de solidarité et de transparence dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques.

Fonctionnant en circuit court, elle mutualise les besoins de ses membres (communes, départements et régions, groupements : EPCI, EPT, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes...) pour lever des fonds sur le marché obligataire à des conditions attractives (y compris sous la forme d'obligations durables) qu'elle redistribue à ses collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.

Banque conçue comme responsable et durable dans les fondements de son modèle (gouvernance incluant les parties prenantes, aversion au risque, solidarité entre collectivités...), l'AFL est soucieuse de son impact RSE en tant qu'entreprise mais aussi en tant que banque.



CONTACT PRESSE

Matthieu BIERCE

Chargé de relations presse
matthieu.bierce@afl-banque.fr

06 38 45 88 60



CONTACT COLLECTIVITÉS

Laurence LEYDIER

Directrice des adhésions et du crédit
laurence.leydier@afl-banque.fr

04 81 11 29 37



CONTACT ÉTUDE

Yann DOYEN

Directeur des engagements
Expert finances locales
yann.doyen@afl-banque.fr

06 15 10 23 58

**Vous souhaitez connaître la note
financière de votre collectivité ?**

adhesion@agence-france-locale.fr

09 70 81 85 17

+ D'INFO SUR :

www.agence-france-locale.fr

